



Réforme de l'enseignement professionnel

Réunion de clôture du 27 janvier 2023

Annoncée par le Président de la République à l'été 2022, la nouvelle réforme de l'enseignement professionnel entrera en vigueur progressivement à partir de la rentrée 2023 après une phase de concertation.

Pour l'enseignement professionnel agricole, les organisations syndicales avaient été invitées le 5 octobre 2022 à une réunion en visioconférence organisée par Urwana Querrec, directrice adjointe du Cabinet de Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) et Ellen Thomson, directrice adjointe du cabinet de Carole Grandjean, ministre déléguée en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

Lors de cette réunion, avait été présenté le calendrier de la concertation avec la réunion de groupes de travail de mi-octobre 2022 à début janvier 2023, permettant l'élaboration d'une feuille de recommandations prévue fin février, donnant lieu ensuite à des arbitrages ministériels.

Des groupes de travail réunis depuis fin octobre 2022

Quatre groupes de travail se sont réunis autour de quatre thématiques entre la mi-octobre 2022 et le début janvier 2023 :

- groupe 1(GT1): comment diminuer le nombre de décrocheurs ?
- groupe 2 (GT2): comment aider les élèves de la voie professionnelle à mieux préparer leur poursuite d'études supérieures requises pour certains métiers ?
- groupe 3 (GT3): comment augmenter le taux d'accès à l'emploi après le diplôme ?
- groupe 4 (GT4) : comment développer l'autonomie des établissements tout en conservant le caractère national des diplômes ?

Ces groupes de travail ont concerné toutes les branches professionnelles, dont celles du monde agricole. Ils ont réuni non seulement les représentants du dialogue social des ministères concernés, dont le MENJ et le MASA, mais aussi des recteurs, des inspecteurs, des enseignants, des personnels éducatifs, des directeurs d'établissement, des responsables de la DGER. Ont également participé aux travaux des représentants des collectivités territoriales (conseils régionaux), du milieu associatif (association de parentalité notamment), des secteurs professionnels (branches, responsables d'entreprises..) ainsi que quelques représentants d'élèves.

L'Alliance du Trèfle, représentée par Frédérique Lucas, a participé à quelques-uns de ces groupes de travail (GT1, GT2 et GT4) et était présente à la journée de clôture organisée le 27 janvier 2023 en présentiel au lycée professionnel Jean Drouant, à Paris.

Les participants à ces travaux, réunis régulièrement (visio et présentiel) depuis octobre, ont fait émerger des propositions très rapidement, en précisant les freins et les leviers.

Près de 200 propositions de mesures autour de 4 thèmes

Ce travail a abouti à près de 200 propositions (voir le document), dont certaines relèvent de plusieurs thématiques. Par exemple, la proposition de création d'un parcours à la mobilité pour les élèves, avec des compétences à valider, a été retrouvée dans les quatre groupes, tout comme celle d'un tutorat fort pour les élèves les plus fragilisés. D'autres propositions a contrario n'étaient orientées que sur un seul thème, comme « développer la compétence à répondre à des appels à projets », ciblant uniquement le groupe 4.

Pendant les groupes de travail, l'Alliance du Trèfle a signalé :

** l'importance de maintenir le même nombre d'heures de cours auprès des élèves voire de proposer des modules complémentaires pour améliorer certaines compétences,*

** la nécessité de trouver des sources financières pour permettre d'accueillir des effectifs supplémentaires dans les établissements, pour accompagner les élèves pendant leur scolarité, mais aussi pour faciliter leur intégration dans la vie professionnelle, en créant par exemple des bureaux des stages dans les établissements.*

Il a été aussi évoqué l'octroi de moyens financiers pour maintenir voire moderniser les pensionnats et les ateliers, mais aussi les outils informatiques.

Une journée de clôture active et dense

Cette journée du 27 janvier 2023 a accueilli plus d'une centaine de participants. Elle était très structurée, avec une animation portée par la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

Une restitution des travaux d'écoute lancés par l'équipe missionnée de la DITP (enquêtes auprès des élèves et des entreprises, ateliers, immersion dans 11 lycées, questionnaires auprès des lycées etc.) a été présentée. Ces travaux ont permis de dresser une liste des points satisfaisants et des problématiques. Un constat : selon l'angle de vue, certains points sont convergents (rendre l'offre de formation plus visible, individualiser l'accompagnement...) mais d'autres génèrent des divergences (décisionnaire final de l'orientation, cours en sous-groupe, mise en place de l'enseignement modulaire...).

Les participants ont ensuite reçu un document comportant l'ensemble des propositions de mesures regroupées selon les 6 moments de vie clés des élèves : la pré-orientation au moment du collège, la scolarité en lycée professionnel, la situation possible de décrochage ou de réorientation, la découverte du monde professionnel, la poursuite éventuelle d'études dans le supérieur et surtout la préparation à la vie active.

Le travail s'est ensuite poursuivi sous la forme d'ateliers :

- un premier atelier d'échanges organisé autour de 14 tables de discussions, composées d'une dizaine de participants aux profils variés. Ce premier atelier visait à mettre en avant les principales propositions à fort impact parmi les 200 répertoriées. Une quinzaine de propositions ont été repérées en croisant les avis de chacune des tables.

- Après l'intervention de Carole Grandjean, un deuxième atelier, dans le même format, a conduit à suggérer des déclinaisons opérationnelles de la quinzaine de propositions les plus répertoriées dans le premier atelier.

Enfin, cette réunion de clôture des groupes de travail s'est achevée par les conclusions de Bruno Clément-Ziza, directeur de cabinet de la ministre déléguée en charge de l'Enseignement et de la Formation professionnels.

Annonces de la ministre déléguée et de son directeur de cabinet sur les suites de cette concertation

La ministre déléguée s'est déclarée très satisfaite du travail mené depuis octobre. Elle a estimé qu'il s'agissait d'une co-construction de qualité, se fondant sur une nouvelle méthode, mettant toutes les personnes concernées autour de la table, afin de trouver des solutions et des points de convergence. Elle a noté la liberté de ton de tous les intervenants, sans tabou, tout en respectant les points de vues et divergences de chacun.

Elle a indiqué vouloir préparer les jeunes aux défis de demain (numérique, défis énergétiques, vieillissement des populations, transition écologique etc...) et cette méthode de travail collective lui a semblé une pépinière d'innovations qui permettront, selon elle, d'aboutir à une réforme qui ait du sens. Elle a donc remercié tous les participants qui ont permis d'identifier les leviers aussi bien pédagogiques, qu'organisationnels pour rendre attractive la voie professionnelle.

Elle a aussi souligné un point essentiel : le manque total de consensus sur l'augmentation de 50% du temps de stage, ayant pris conscience des difficultés qu'occasionnerait ce type de décision. Un recul total sur ce point, qui avait suscité énormément de contestation, semble acté.

La ministre a indiqué que la réforme viserait avant tout à maintenir le nombre d'élèves dans l'enseignement et à fédérer un maximum des acteurs (développement de réseaux en particulier avec le milieu professionnel). La réforme qu'elle souhaite serait de faire de l'apprentissage une voie d'excellence et un tremplin pour les élèves en limitant les décrocheurs et en facilitant l'insertion.

Carole Grandjean a conclu ses propos en promettant un retour rapide aux participants sur les arbitrages.

Son directeur de cabinet, Bruno Clément-Ziza, a souligné que les territoires sont très différents et qu'il faudra conserver une marge de souplesse pour les établissements.

Il a annoncé un cycle de réunions bilatérales à venir avec les représentants rencontrés au cours des groupes de travail, notamment des organisations syndicales. Il envisage une bonne quarantaine de réunions prochainement, ce qui permettrait de tester les principales mesures avancées lors de cette réunion de clôture. Son ambition est de constituer en particulier une « boîte à outils » pour les chefs d'établissement et les enseignants. Il estime que cette réforme ne peut pas reposer sur une « vision unique » depuis Paris, mais doit se bâtir en s'inspirant des particularités de chaque territoire et des acteurs locaux.

L'Alliance du Trèfle sera vigilante pendant la suite de la concertation quant à la réelle mise en œuvre des annonces et propositions.